

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHE DU CANADA

6100, AVENUE ROYALMOUNT
MONTRÉAL, QC
H4P 2R2

REMPLACEMENT DE FINIS DE PLANCHER

No. DE PROJET CLIENT :
DOSSIER No. : LA 13-22

LISTE DE DESSINS

ÉMIS NUMÉRO	TITRE	RÉVISION
GÉNÉRALITÉS		
<input checked="" type="checkbox"/> A-000	PAGE COUVERTURE ET LISTE DE DESSINS	00
<input checked="" type="checkbox"/> A-001	NOTES ET LÉGENDES	00
<input checked="" type="checkbox"/> A-002	ZONE DES TRAVAUX ET MOBILISATION	00
PLANS DES NIVEAUX		
<input checked="" type="checkbox"/> A-051	RDC ET ÉTAGE - DÉMOLITION	00
<input checked="" type="checkbox"/> A-101	RDC ET ÉTAGE - CONSTRUCTION	00

Conseil national de recherche du Canada
Remplacement de finis de plancher

Pour appel d'offres : 2023-02-09
Dossier: LA 13-22

PLAN CLÉ

- NOTES
- 1 - TOUS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DOIVENT SE FAIRE SELON LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, LES NORMES EN VIGEUR, LE RÈGLEMENT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (RSSST) ET LE CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (CSTC).
 - 2 - L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DU CHANTIER ET DOIT SE CONFORMER AUX CODES, NORMES ET RÈGLEMENTS EN VIGEUR.
 - 3 - L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER TOUS LES NIVEAUX, DIMENSIONS ET MESURES AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX. LES ERREURS ET OMISSIONS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AUX PROFESSIONNELS.
 - 4 - AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE NE DOIT ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES PLANS, LIRE LES DIMENSIONS INDIQUÉES.
 - 5 - L'ENTREPRENEUR DOIT SUIVRE LES DOCUMENTS DES AUTRES PROFESSIONNELS POUR TOUTES LES DISCIPLINES RELIÉES AU PROJET.

CLIENT

Langlois
architectes

190, 2e AV
LASALLE, QC
H8P 2G5
TEL : 514-733-6251

ARCHITECTURE

INGÉNIEUR EN STRUCTURE

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

NO.	DATE	RÉVISION
00	2023-02-09	POUR APPEL D'OFFRES
AA	2023-01-25	POUR COMMENTAIRES

REEMPLACEMENT DE FINI DE PLANCHER
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHE DU CANADA

PROJET

PLAN DE MOBILISATION
REZ-DE-CHAUSSÉE

TITRE DU DESSIN
DATE : 2022-12-15
No. D'APPEL D'OFFRES :
No. DE PROJET CLIENT :
No. DE DOSSIER LA : 13-22

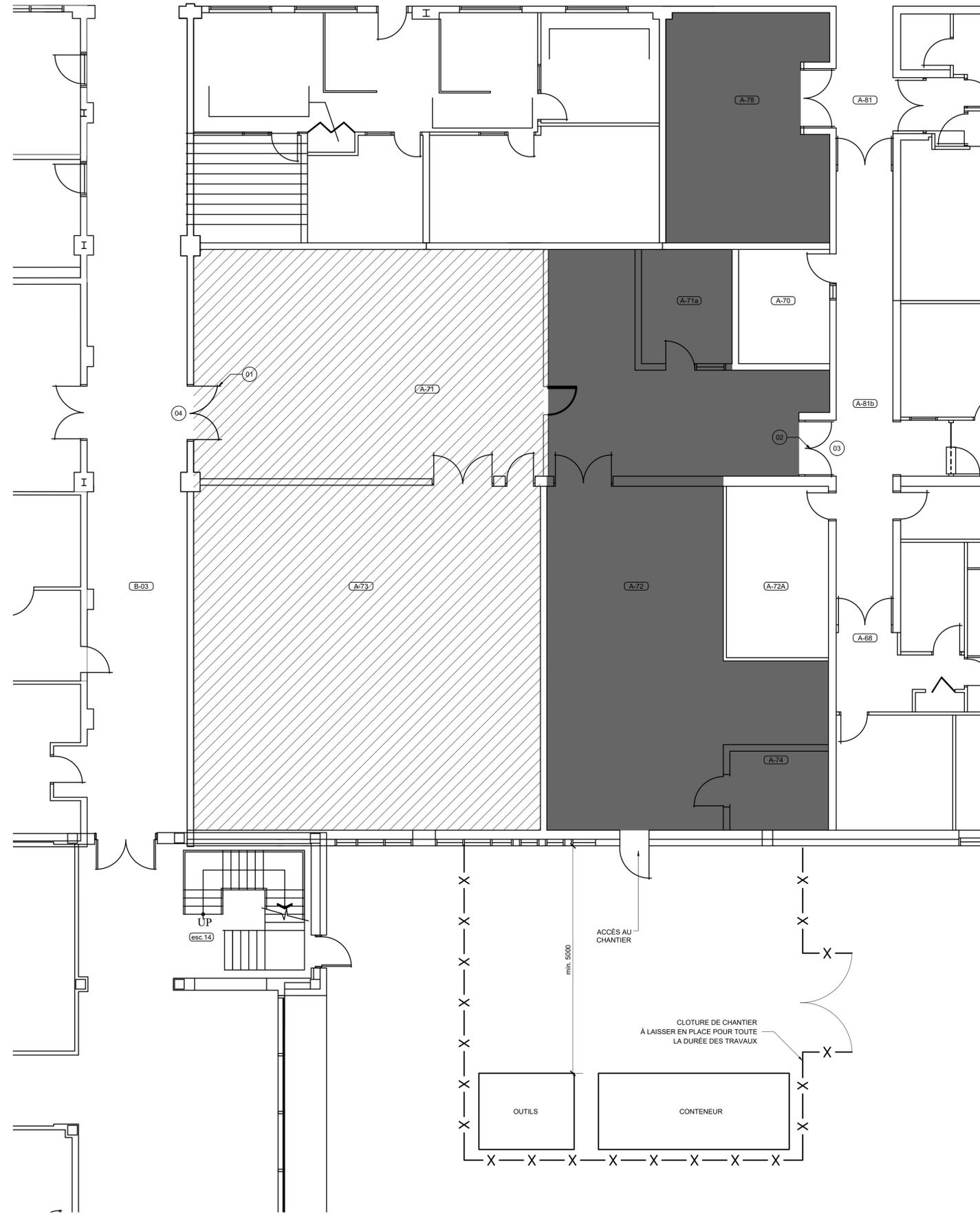
ÉCHELLE : INDIQUÉE

DESSINÉ PAR : CGM

VÉRIFIÉ PAR : ML

A-002 00

SCEAU



- NOTES GÉNÉRALES - MOBILISATION
- 1- RECOUVRIR ET SCELLER TOUTES LES OUVERTURES (SANS S'Y LIMITER, GRILLES DE VENTILATION, FENÊTRES, PORTES, ETC...) ENTRE LA ZONE DES TRAVAUX ET LES LOCAUX ADJACENTS.
 - 2- HAUTEUR SOUS LES CONDUIT DE VENTILATION AU PLAFOND : 3400

- PORTÉE DE TRAVAUX
- REEMPLACEMENT DU FINI DE PLANCHER DANS LES LOCAUX : A-71, A-71a, A-72, A-73 ET A-78

- LÉGENDE DE MOBILISATION
- CLOISON TEMPORAIRE EN MONTANTS DE BOIS DE TYPE 2 X 4 RECOUVERTS DE POLYTHÈNE RENFORCÉ. MAINTENIR CES CLOISONS EN PLACE POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX. PRÉVOIR UNE PORTE DE TYPE RÉSIDENIELLE AVEC BALAI DE BAS DE PORTE POUR PERMETTRE L'ÉVACUATION DU CHANTIER EN CAS D'URGENCE. FOURNIR ET INSTALLER TAPIS AUTOCOLLANT DU CÔTÉ DE LA SORTIE.
- POUR PERMETTRE UN TRAVAIL UNIFORME, LA CLOISON DEVRA ÊTRE DÉPLACÉE LORSQUE L'ÉTAPE 1 SERA COMPLÉTÉE.
- ÉTAPE 1
- ÉTAPE 2
- 01 PORTE À SCELLER POUR L'ÉTAPE 1
- 02 PORTE À SCELLER POUR L'ÉTAPE 2
- 03 PORTE D'ACCÈS DES EMPLOYÉS POUR L'ÉTAPE 1
- 04 PORTE D'ACCÈS POUR LES EMPLOYÉS POUR L'ÉTAPE 2

01 PLAN DE MOBILISATION - RDC
ECH. 1:75



NOTES

- 1 - TOUS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DOIVENT SE FAIRE SELON LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, LES NORMES EN VIGEUR, LE RÉGLEMENT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (RSS1) ET LE CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (CSTC).
- 2 - L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DU CHANTIER ET DOIT SE CONFORMER AUX CODES, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGEUR.
- 3 - L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER TOUS LES NIVEAUX, DIMENSIONS ET MESURES AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX. LES ERREURS ET OMISSIONS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AUX PROFESSIONNELS.
- 4 - AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE NE DOIT ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES PLANS. LIRE LES DIMENSIONS INDICUÉES.
- 5 - L'ENTREPRENEUR DOIT SUIVRE LES DOCUMENTS DES AUTRES PROFESSIONNELS POUR TOUTES LES DISCIPLINES RELIÉES AU PROJET.

CLIENT

Langlois
architectes inc.
190, 2e AV
LASALLE, QC
H8P 2G5
TEL : 514-733-6251

ARCHITECTURE

INGÉNIEUR EN STRUCTURE

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

NO.	DATE	RÉVISION
00	2023-02-09	POUR APPEL D'OFFRES
AA	2023-01-25	POUR COMMENTAIRES

REMPACEMENT DE FINI DE PLANCHER
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHE DU CANADA

PROJET

PLAN DE DÉMOLITION
REZ-DE-CHAUSSÉE

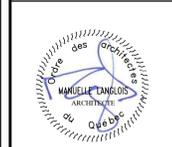
TITRE DU DESSIN

DATE : 2022-12-15

No. D'APPEL D'OFFRES :

No. DE PROJET CLIENT :

No. DE DOSSIER LA : 13-22



ÉCHELLE : INDIQUÉE
DESSINÉ PAR : CGM
VÉRIFIÉ PAR : ML

A-051 00

SCEAU



01 PLAN DE DÉMOLITION - RDC
ÉCH. 1:75

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION

PRÉVOIR DE RETIRER PAR CASSAGE ET MEULAGE DU BÉTON ET ENSUITE NETTOYAGE. L'ÉQUIVALENT À DIVERS ENDRITS DE 10m² D'HUILLE SUR TOUTES LES SURFACES DE FINI DE PLANCHER À REMPLACER. AUX POURTOURS DES LOCAUX, RETIRER PLINTHE DE BAS DE MUR EN VYNILE. ENLEVER TOUTE LA COLLE ET LES ASPÉRITÉS. PRÉPARER LES SURFACES POUR RECEVOIR LES NOUVELLES PLINTHES À GORGE

LÉGENDE DE DÉMOLITION

- TUILE VINYLE CONTENANT DE L'AMIANTE À ENLEVER
RETIRER LES TUILES ET SCARIFIER LE PLANCHER POUR ENLEVER TOUTE LA COLLE. PRÉPARER POUR LA RÉPARATION DES FISSURES.
- PLANCHER EN BÉTON PEINT
SCARIFIER LE PLANCHER POUR OBTENIR LE MÊME FINI QUE LES SURFACES ADJACENTES

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION

- 001 CLÔTURE MÉTALLIQUE DE TYPE FROST PEINTE À ENLEVER POUR LA DURÉE DES TRAVAUX. POINT D'ANCRAGE : PLAQUE D'ACIER PEINTURÉE 150 X 150 AVEC ÉCROUS. ENTREPOSER À L'ENDROIT DÉTERMINÉ PAR LE CLIENT. PRÉPARER POUR RÉINSTALLATION.
- 002 COLONNE ET PLAQUE D'ANCRAGE EN ACIER FIXER DANS LE BÉTON ET TUYAU À CONSERVER. PRÉVOIR LES TRAVAUX DE SCARIFICATION AUX POURTOURS DE LA PLAQUE ET DU TUYAU

PLAN CLÉ



NOTES

- 1 - TOUS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DOIVENT SE FAIRE SELON LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, LES NORMES EN VIGEUR, LE RÉGLEMENT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (RSST) ET LE CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (CSTC).
- 2 - L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DU CHANTIER ET DOIT SE CONFORMER AUX CODES, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGEUR.
- 3 - L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER TOUS LES NIVEAUX, DIMENSIONS ET MESURES AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX. LES ERREURS ET OMISSIONS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AUX PROFESSIONNELS.
- 4 - AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE NE DOIT ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES PLANS. LIRE LES DIMENSIONS INDICUÉES.
- 5 - L'ENTREPRENEUR DOIT SUIVRE LES DOCUMENTS DES AUTRES PROFESSIONNELS POUR TOUTES LES DISCIPLINES RELIÉES AU PROJET.

CLIENT

Langlois
architectes inc.
190, 2e AV
LASALLE, QC
H8P 2G5
TEL : 514-733-6251

ARCHITECTURE

INGÉNIEUR EN STRUCTURE

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

NO.	DATE	RÉVISION
00	2023-02-09	POUR APPEL D'OFFRES
AA	2023-01-25	POUR COMMENTAIRES

REMPACEMENT DE FINI DE PLANCHER
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHE DU CANADA

PROJET

PLAN DE CONSTRUCTION
REZ-DE-CHAUSSÉE

TITRE DU DESSIN

DATE : 2022-12-15

No. D'APPEL D'OFFRES :

No. DE PROJET CLIENT :

No. DE DOSSIER LA : 13-22

ÉCHELLE : INDIQUÉE
DESSINÉ PAR : CGM
VÉRIFIÉ PAR : ML



A-101 00

SCEAU



NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION

AUX POURTOURS DE TOUTS LES LOCAUX, PRÉVOIR DE FAÇONNER UNE PLINTHE À GORGE DE 150mm DE HAUTEUR, FINI LISSE.

LÉGENDE DE CONSTRUCTION

 NOUVEAU REVÊTEMENT DE PLANCHER ÉPOXYDIQUE AVEC PLINTHE À GORGE DE 150mm, FINI LISSE. ARRONDI DE LA PLINTHE À 25mm, FINI LISSE. COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION

- C01 À LA FIN DES TRAVAUX, RÉINSTALLER LA CLÔTURE MÉTALLIQUE. PRÉVOIR NOUVEAUX ANCRAGES TEL QUE L'EXISTANT
- C02 COLONNE ET PLAQUE D'ANCRAGE EN ACIER FIXER DANS LE BÉTON ET TUYAU À NETTOYER À LA FIN DES TRAVAUX. S'ASSURER QUE CES ÉQUIPEMENTS NE SOIENT PAS RECOUVERTS DU NOUVEAU REVÊTEMENT

01 PLAN DE CONSTRUCTION - RDC
ECH. 1:75